

**DELF SCOLAIRE
BILAN DE SESSION**

2024

Service académique de l'école inclusive
Casnav de Clermont-Ferrand

Juin 2024

1 111

candidats

85 %

de réussite

31

centres de passation

240

examineurs-correcteurs

UN EXAMEN AU SERVICE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

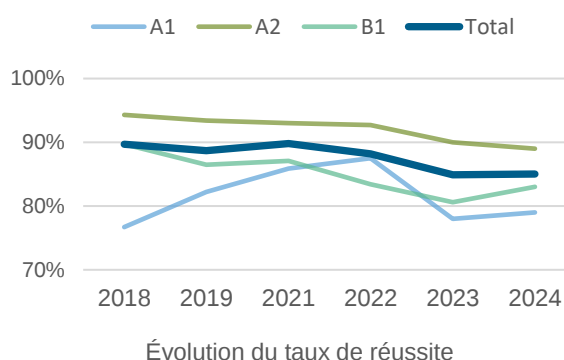
La session du 2024 du Delf scolaire est la première à avoir dépassé la barre symbolique des 1000 candidats dans l'académie de Clermont-Ferrand : 1111 élèves issus d'établissements du second degré ont passé jeudi 16 mai l'examen dans les 31 centres de passation mobilisés. Les épreuves ont été l'occasion pour les candidats de valider des compétences orales et écrites en français, de valoriser leur parcours scolaire et, souvent, d'obtenir un premier diplôme.

L'examen n'aurait pu avoir lieu dans de bonnes conditions sans le **concours actif des équipes de direction et de l'ensemble des personnels des centres de passation**, ainsi que **des 240 examinateurs-correcteurs habilités** pour surveiller les épreuves écrites du matin, constituer les jurys d'oral l'après-midi et corriger les copies les 27 et 28 mai.

LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

	Admis	Présents	Inscrits	Réussite
A1	184	233	262	79 %
A2	457	513	541	89 %
B1	233	282	308	83 %
Total	874	1028	1111	85 %

Résultats de la session 2024



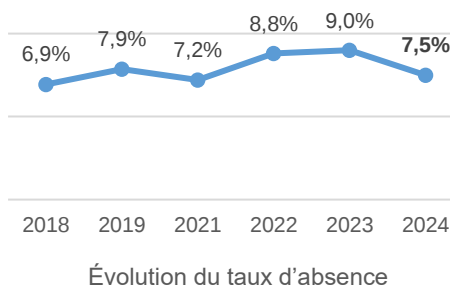
Le taux de réussite global cette année s'élève à **85 %**. Il est **stable** par rapport à la session précédente.

Les résultats du niveau A1, bien qu'en légère hausse, demeurent relativement bas. Comme l'année précédente, de nombreux candidats se sont présentés avec **des compétences en langue française et une maîtrise du format de l'examen trop faibles** pour pouvoir valider le niveau. Il sera important de rappeler, l'année prochaine, que le niveau A1 correspond à un niveau acquis de compétence en langue et que, le Delf étant **facultatif**, il faut présenter à l'examen **des candidats préparés** et possédant déjà une certaine **pratique orale et écrite de la langue française**.

Le Delf A2 concentre quasiment la moitié des inscriptions et, malgré une légère baisse du taux de réussite, reste le niveau dont la réussite est la plus élevée. L'acquisition du niveau A2 révélant **la maîtrise de compétences orales et écrites indispensables dans un parcours d'inclusion scolaire**, cette réussite est un indicateur très positif au regard des enjeux de l'accueil et de la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des réponses produites dans l'académie.

La validation du niveau B1 affiche une hausse sensible par rapport à la session 2023. Le niveau B1 nécessitant de la part des candidats **de solides compétences orales et écrites**, un bon niveau **de culture générale** et **une réelle maturité scolaire**, c'est également un indicateur véritablement positif.

UN DISPOSITIF D'AMPLEUR



Le nombre d'inscrits au Delf scolaire **n'a jamais été aussi élevé que lors de la session 2024**. Cette hausse peut notamment être mise en relation avec le **nombre important d'arrivées d'élèves allophones tout au long de l'année 2023**.

Dans ce contexte, la baisse du taux d'absence est une bonne nouvelle. Elle traduit la qualité du suivi et de l'accompagnement des candidats à l'examen, malgré leur très grande **répartition** sur l'ensemble du territoire académique, **129 établissements** ayant inscrit des élèves cette année.

L'**ampleur** inédite de la session pose **de vrais défis pour les sessions à venir** :

- il sera toujours plus complexe de **réunir suffisamment d'examineurs-correcteurs** pour composer les jurys d'examen. Dès l'année prochaine, il sera nécessaire de **former davantage d'examineurs-correcteurs** ;
- le **nombre de candidats par centre** de passation est en **moyenne de 33** et a été relativement important à Aurillac, Vichy et à Clermont-Ferrand. Il est à envisager de **mobiliser de nouveaux centres** l'année prochaine dans ces trois secteurs.

LES CENTRES DE PASSATION

Allier (7)	Collège Maurice Constantin Weyer (Cusset)	Collège Émile Guillaumin (Moulins)
	Collège Jules Verne (Montluçon)	Collège Antoine de Saint-Exupéry (Varennnes-sur-Allier)
	Lycée Paul Constans (Montluçon)	Collèges Jules Ferry (Vichy)
	Collège Anne de Beaujeu (Moulins)	
Cantal (3)	Collège Jules Ferry (Aurillac)	Collège La Vigière (Saint-Flour)
	Collège La Jordanne (Aurillac)	
Haute-Loire (5)	Erea Alexandre Vialatte (Brioude)	Collège Jules Vallès (Le Puy-en-Velay)
	LP Auguste Aymard (Espaly-Saint-Marcel)	Collège La Fayette (Le Puy-en-Velay)
		Collège Jean Monnet (Yssingeaux)
Puy-de-Dôme (16)	Collège Diderot (Aigueperse)	LP Amédée Gasquet (Clermont-Ferrand)
	Collège Albert Camus (Clermont-Ferrand)	LP Roger Claustres (Clermont-Ferrand)
	Collège Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand)	Lycée privé Massillon (Clermont-Ferrand)
	Collège Charles Baudelaire (Clermont-Ferrand)	LP Henri Sainte-Claire Deville (Issoire)
	Collège Gérard Philipe (Clermont-Ferrand)	Collège Michel de l'Hospital (Riom)
		LP Marie Laurencin (Riom)

Collège Jeanne d'Arc (Clermont-Ferrand)	Collège Alexandre Varenne (Saint-Éloy-les-Mines)
Collège La Charme (Clermont-Ferrand)	
Collège Lucie Aubrac (Clermont-Ferrand)	Collège Antoine Audembron (Thiers)

DES ACTIONS POUR LA SESSION 2024

La prochaine session du Delf scolaire aura lieu en mai 2024.

L'objectif est de continuer à proposer des conditions de passation optimales aux candidats, de faciliter l'organisation des épreuves par les centres de passation et de **prendre les mesures nécessaires pour faire face à la hausse continue du nombre de candidats**. Plusieurs actions peuvent être envisagées pour améliorer le dispositif académique :

- **augmentation du nombre d'examineurs-correcteurs** formés lors des stages d'habilitation organisés par le Casnav ;
- **ouverture éventuelle de centres de passation supplémentaires** à Aurillac, à Vichy et à Clermont-Ferrand du fait d'un nombre important de candidats dans ces trois secteurs ;
- maintien du nombre total d'inscrits à un niveau contenu en incitant les établissements à **ne pas inscrire de candidats non préparés**, notamment aux niveaux A1 et B1 ;
- initiation d'un travail d'amélioration des modalités de passation de l'oral, afin notamment de pouvoir convoquer davantage de candidats par jury en diminuant les allers-retours des candidats entre la salle de passation et la salle de jury.

Le 18 juin 2024.



Éric Fuentes
Le Président du jury